

Décision du 26 juillet 2016

**portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du
programme « Enseignement technique agricole »**

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 70 et suivants ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2014 portant désignation des responsables de programme du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Décide :

Article 1^{er}

En application des articles 70 à 72 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Enseignement technique agricole » sont désignés à l'annexe de la présente décision.

Article 2

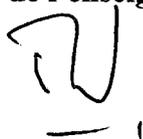
Est abrogée la décision du 7 avril 2014 portant désignation des responsables des budgets opérationnels de programme au titre du programme « Enseignement technique agricole ».

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **26 JUIL. 2016**

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'V' followed by a horizontal line and a small vertical tick.

Philippe VINÇON

Annexe

RESPONSABLE DE BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME	NUMERO DU BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME
Le chef du service de l'enseignement technique au sein de la direction générale de l'enseignement et de la recherche	0143-C001
Le chef du service des ressources humaines au sein du secrétariat général	0143-C002
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0143-DR67
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0143-DR33
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes	0143-DR69
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté	0143-DR21
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bretagne	0143-DR35
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val-de-Loire	0143-DR45
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Corse	0143-DR2A
Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe	0143-R971
Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guyane	0143-R973
Le directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France	0143-DR75
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Languedoc Roussillon-Midi-Pyrénées	0143-DR31
Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique	0143-R972
Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Mayotte	0143-R976
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie	0143-DR59
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Normandie	0143-DR76
Le directeur du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement de Nouvelle-Calédonie	0143-R988
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Pays de la Loire	0143-DR44
Le haut-commissaire de la République en Polynésie française	0143-R987
Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	0143-DR13
Le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Réunion	0143-R974
Le directeur du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de la pêche des îles Wallis-et-Futuna	0143-R986